

Séance extraordinaire  
du 11 janvier 1983

Le onze janvier mil neuf cent quatre vingt trois à qua-tre-  
tize heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu  
ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Ferret  
Fernaud, premier adjoint, Monsieur Allary, maire, étant  
dans l'impossibilité d'assister à la réunion.

Présents : M<sup>r</sup> Ferret, Borderon, Faure, Joseph, Mazière, Villet,  
Durouze, Chiraud.

Absents : M<sup>r</sup> Allary, Gouédo.

Date de convocation : 4 janvier 1983

Secrétaire de séance : M<sup>r</sup> Chiraud.

Plan d'aménagement forestier

Monsieur Ferret ouvre la séance et donne la parole à Monsieur Borderon qui a assisté avec Madame Villet à la réunion du 20 décembre 1982 à Dignac, relative au lancement de l'étude agricole et forestière qui avait été proposée dans le cadre du Plan d'aménagement Rural des environs de Montbron, La Rochebeaucourt et Villefranche-Lavalote.

Ce plan qui pourrait prévoir peut-être une meilleure exploitation ou plutôt une exploitation différente semble difficile à envisager à Combiers où la forêt domaniale couvre une grande partie de la commune, le reste appartenant à beaucoup de petits propriétaires qui verrait sûrement avec déplaisir, l'intrusion de commissions d'études.

Cependant, il serait bon de voir si certains travaux permettant la réouverture de quelques chemins ruraux fermés par suite de leur non utilisation pourraient être entrepris. Ces travaux de dégagement et de remise en service permettraient une meilleure exploitation de certaines parcelles et, éventuellement, la promenade.

Groupe de travail.

À la suite de ladite réunion du 20 décembre 1982, Messieurs Pasquier Michel et Brougneau André, géomètres experts à Le Bourne proposent une réunion de travail à la mairie de Combiers le 21 janvier 1983 à 9 heures suivie d'une visite sur le terrain, l'après-midi. Ils demandent de constituer un groupe de travail pour ce jour. là.

Monsieur Borderon propose que le Conseil municipal assiste à

cette réunion.

Les Conseillers, à l'unanimité acceptent cette proposition.  
assainissement dans le cadre du P.A.R.

Le Plan d'aménagement Rural permet aussi un aménagement hydraulique.

aussi, le Conseil municipal est d'accord avec M<sup>e</sup> Ponderon qui propose que le ruisseau de Rozet à la Rue soit nettoyé et les marais entre le Yaine au Loup et la Youlde, assainis.

Fait et délibéré ce jour, mois et an suudit. Ont signé les membres présents.

Tournois Baudoin  
Mazy Nillet

H. Four

J. Durand

C. Guérin